



REVUE DE PRESSE UE-HAÏTI

De la mi-avril à la mi-mai 2014

CLICKEZ sur les liens pour accéder aux articles en version intégrale

FETE DE L'EUROPE

Synthèse des activités medias

Pour le concours de plaidoiries

- Diffusion du spot radio du concours sur Métropole, Superstar, Signal FM, Magik 9, Radio Caraïbes, Radio Kiskeya
- Diffusion d'encarts journal dans le Nouvelliste
- Réalisation de 3 entretiens en direct sur la Télévision nationale d'Haïti, radio Métropole et radio Vision 2000 sur le concours de plaidoiries
- Couverture de la finale du concours au lycée Alexandre Dumas par les medias parmi lesquels Signal FM, Radio caraïbes, HPN, Radio Kiskeya, Tele Ginen
- Publication dans le Nouvelliste des textes des 3 lauréats du concours
- Préparation d'un communiqué sur les résultats du concours diffusé dans la presse et mise en ligne sur le site web de la délégation

Pour les activités de la Semaine de l'Europe

- Diffusion d'un spot radio des activités de la Semaine de l'Europe sur Métropole, Superstar, Signal FM, Magik 9, Radio Caraïbes, Radio Kiskeya
- Diffusion de la programmation des activités dans le Nouvelliste
- Réalisation de 2 entretiens en direct sur radio Vision 2000 et la Télévision nationale d'Haïti sur les activités de la Semaine de l'Europe et l'exposition photographique de Gaël Turine

Pour la cérémonie du 9 mai

- Couverture media de la cérémonie à l'hôtel El rancho par Tele Ginen, TNH, Tele Superstar, radio RFM, entres autres.

Pour le Match de l'Amitié

Couverture media de la rencontre par TNH et d'autres medias

Extraits de presse online

Match de foot amical Haïti-Europe

Dans le cadre de la fête de l'Europe et du 25ème anniversaire de la coopération entre Haïti et l'Union européenne, pour fêter leurs liens d'amitié et de solidarité, les autorités haïtiennes et les membres de la Délégation de l'UE et des Ambassades des États membres, s'affronteront lors d'un match de football amical ce samedi 10 mai à partir de 16.00 au Cercle Bellevue, Rue Marcadieu 1, à Bourdon.

Haïti – Education/Concours : Nephtalie Bernardeau a brillée au Concours de plaidoiries de l'UE

Nephtalie Bernardeau a remporté le premier prix de la première édition du Concours de plaidoiries sur les droits de l'homme organisé par l'Union Européenne (UE) et le Lycée International Alexandre Dumas. La finale s'est tenue, hier Jeudi 24 Avril, au Lycée International Alexandre Dumas à Bourdon. Ce concours entre dans le cadre de la célébration de la semaine de l'Europe en Haïti, a constaté Haiti Press Network.

En effet, Nephtalie Bernardeau, de l'institution Ste Rose de Lima, Saika Elisabeth Sérant de l'Ecole Ste Thérèse de l'enfant Jésus et Ricardo Saincillien du Lycée nationale de Pétion Ville sont terminés respectivement première, deuxième et troisième.

Les dix finalistes sont issus de huit établissements scolaires de la zone métropolitaine, dont le Lycée International Alexandre Dumas, l'institution Ste Rose de Lima, l'Ecole Ste Thérèse de l'enfant Jésus, le Lycée nationale de Pétion Ville etc. Plusieurs personnalités du monde diplomatique, politique et éducatif, notamment la chargée d'affaires de l'UE, Mme Manuela Riccio, l'Ordonnateur national du fond européen de développement, M. Jean Edner Nelson, l'ambassadeur de l'Espagne, M. Manuel Ruigomez et l'ambassadeur de France, M. Patrick Nicolosso ont assisté à l'événement.

La chargée d'affaires de l'UE a, pour sa part, invité les adultes du monde entier à voir en ce valeureux acte de courage de ces jeunes écoliers, une franche volonté de dialoguer sur des questions vitales pour le pays. « Le choix du concept de « droits de l'homme » n'a pas été un simple hasard, a déclaré Mme Riccio, qui soutient que cette gymnastique pédagogique vise à encourager l'engagement citoyen des adultes de demain »

Aussi, a-t-elle indiqué que cette idée de concours de plaidoirie entre en résonance avec la volonté de l'UE d'impliquer activement les jeunes en Haïti. Mlle Nephtalie Bernardeau, vainqueur du concours, a, dans le cadre de sa plaidoirie, invité les jeunes filles d'Haïti et du monde entier à réfléchir avant de se faire avorter.

« Pourquoi tuer un petit être innocent et sans défense s'est-elle interrogée » ?

Fin de la première édition du Concours de plaidoiries de la Fête de l'Europe 2014

La délégation de l'Union européenne en Haïti et le lycée Alexandre Dumas ont clôturé semaine dernière, la première édition du concours de plaidoiries sur le thème des droits de l'homme lancé au mois de mars 2014. Selon un communiqué de l'UE, la finale de cette compétition qui s'inscrit dans le cadre des activités de la Semaine de l'Europe 2014 s'est déroulée au lycée Alexandre Dumas et a permis de récompenser les talents de Nephtalie Bernadeau de l'Institution Sainte Rose de Lima (1er prix), Saika-Elisabeth Serant de l'Ecole Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (2ème prix) et Ricardo Saincilin du Lycéen Nationale de Pétion-Ville (3ème prix).

C'est suite à un appel à participation ouvert à toutes les écoles de la zone métropolitaine que treize écoles de Port-au-Prince ont participé avec enthousiasme au projet. Durant la finale, les auteurs des 10 meilleurs textes sélectionnés par la délégation de l'UE se sont chacun illustrés par leurs talents oratoires et leur capacité à produire une réflexion structurée sur une problématique humaine et sociale fondamentale.

Le choix du thème des droits de l'homme pour ce concours souligne l'importance particulière que revêt cette question pour l'Union européenne dont la construction s'est articulée autour de valeurs fondamentales qui contribuent à souder et à renforcer aujourd'hui encore l'Europe des vingt-huit. A l'issue de ce concours, la chargée d'affaires de la délégation de l'Union européenne en Haïti, Manuela Riccio a fait la déclaration suivante: "Ce concours illustre à quel point les jeunes en Haïti se sentent concernés par la défense des droits de l'homme. Ce sentiment qui témoigne d'un humanisme profond, s'est clairement exprimé à travers les plaidoiries. Les messages transmis aujourd'hui, indéniablement empreints de force et de conviction, rejoignent la position de l'Union européenne qui place la promotion des droits de l'homme au cœur de son action pour le développement. "

Ce concours aura bénéficié notamment de l'appui de l'ambassade de France, à travers la mise à disposition de l'expertise pédagogique et technique du lycée Alexandre Dumas. L'ambassadeur de France M. Patrick Nicoloso, s'est à cette occasion, exprimé en ce sens : " Comme vous le savez, la France attache une grande importance aux respects des droits de l'Homme. Ce concours est un moyen de révéler les graines de citoyen haïtiens qui partagent ces valeurs. Je suis donc très fier que ce concours ait pu être organisé avec le concours de la France et du lycée français."

Tout au long de ces plaidoiries, ces jeunes issus de plusieurs écoles de la capitale auront, grâce à leur verbe et la force de leurs argumentations, effectué un véritable plaidoyer en faveur du respect des droits de la personne humaine à travers le monde, qu'il s'agisse des droits des personnes handicapées, de la liberté d'expression, du droit à l'éducation, de la violence faite aux femmes, pour citer les thèmes les plus traités. Plus que les autres, de Nephtalie Bernadeau de l'Institution Sainte Rose de Lima, Saika-Elisabeth Serant de l'Ecole Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus) et Ricardo Saincilin du Lycéen Nationale de Pétion-Ville, à travers leurs prestations époustouflantes de conviction et de talent, su

marquer durablement l'assistance et les membres du jury, composé à cette occasion de la chargée d'affaires de l'Union européenne Mme Manuela Riccio, de l'ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED) M. Jean Edner Nelson, de l'ambassadeur de France M. Patrick Nicoloso et de l'ambassadeur d'Espagne M. Manuel Hernandez Ruigomez.

Les 3 lauréats de concours se retrouvent les heureux gagnants respectivement d'un voyage au siège de l'Union européenne à Bruxelles offert par la délégation de l'Union européenne en Haïti et Air France, d'un ordinateur portable offert par Comphaiti et d'un bon d'achat d'ouvrages des librairies La Pléiade.

http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=24101

Semaine de l'Europe 2014/CONCOURS DE PLAIDOIRIES SUR LES DROITS DE L'HOMME



La raison du plus fort, pas toujours la meilleure

2/05/14: Dans son roman *Les arbres voyagent la nuit*, Aude le Corff déclare : « Le plus dur quand on est catalogué atypique, c'est-à-dire potentiellement dangereux, c'est que certains ne font même pas l'effort de nous connaître et d'aller au-delà de l'apparence. On est noir, transsexuel, handicapé, donc jugé à travers un prisme qui nous déforme. On suscite peur et méfiance, il vaut mieux nous éviter. ». Formule en tous sens révélatrice de la société d'Haïti du XXe siècle. C'est ce qui poussa plusieurs organisations et institutions oeuvrant dans le domaine de l'intégration des personnes handicapées à se réunir le 3 décembre 1999, journée mondiale des personnes à besoins spéciaux, pour remettre au parlement haïtien, une déclaration appelant à l'adoption d'une législation en faveur de ces personnes. Il s'agissait de faire connaître les nouveaux concepts d'incapacité et d'inclusion orientant les politiques mondiales sur le handicap, d'une part et de trouver les stratégies

d'application au niveau national des normes et réglementations internationales des droits humains d'autre part.

Alors que la tendance mondiale, la tendance est de dépasser l'approche caritative ou simplement médicale du handicap pour s'orienter vers des politiques d'inclusion devant permettre aux personnes avec une incapacité, de développer leurs potentialités et de participer pleinement à la vie sociale sur une base d'équité et de respect de leurs droits, sur le plan national, la priorité a longtemps été de les laisser survivre. Stigmatisées, ces personnes furent longtemps apparentées à des «Kokobe», des «Égarés». Toutefois, cette conception, au fil du temps, se métamorphosa grâce à loi par le parlement au colloque de 1999, mais ratifiée le 13 mars 2012, soit plus de 10 après. Cette loi en 85 articles, inspirée de la déclaration universelle des droits de l'homme, de notre constitution, a-t-elle contribué à améliorer les conditions de vie des personnes à besoins spéciaux ? A-t-elle au moins changé la vision que se fait la société haïtienne de ces personnes ? Où pire encore: ces lois sont-elles respectées?

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/130558/La-raison-du-plus-fort-pas-toujours-la-meilleure.html>

Semaine de l'Europe 2014/Concours de plaidoiries sur les droits de l'homme Les incessantes guerres, véritable obstacle au respect des droits de l'homme



D'une manière générale, l'on s'entend pour définir les droits de l'homme comme un ensemble de droits universels et inaliénables dont doivent jouir tous les êtres humains quel que soient leur origine ethnique ou nationale, leur lieu de résidence, leur sexe, la couleur de leur peau, leur religion ou toute autre condition. Aucun humain ne peut affirmer que son patrimoine génétique est supérieur à un autre. À aucun moment de l'histoire de l'humanité, aucun homme ne s'est trouvé au-dessus des normes biologiques qui définissent l'espèce humaine. C'est ce dont les philosophes des lumières se sont rendu compte, notamment Rousseau. Ce qui amènera les députés de l'Assemblée nationale (en France), en 1789, à voter la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Et plus tard, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, soit en 1948, l'Organisation des Nations unies entend étendre

ses principes à tous les hommes en adoptant la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Jusqu'à nos jours, au tout début du XXI^e siècle, on se rend compte que beaucoup d'hommes n'arrivent pas à jouir pleinement de ces droits qu'ils sont censés avoir ou du moins les institutions en charge de les faire respecter éprouvent de grandes difficultés à garantir les droits de ces hommes-là. Les exemples qui peuvent justifier ce point de vue sont multiples, mais nous allons nous arrêter à seulement deux constatations. Pour ce faire, nous considérerons deux articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, lesquels stipulent : Article 3 Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. Article 15 1. Tout individu a droit à une nationalité. 2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité. Or, les événements qui se sont passés et qui continuent à se passer en Syrie ces trois dernières années portent atteinte aux droits qu'ont les Syriens stipulés dans ladite déclaration. D'après les estimations de l'ONU, ce conflit aurait fait plus de 126 000 morts. On pourrait se demander : Où sont passés les droits qu'ont les Syriens à la vie, à la sûreté ... ? Si nous poussons notre rétrospection un peu plus loin dans l'histoire, nous verrons que les guerres (civiles) libyennes qui ont conduit récemment à la mort de Mouammar Kadhafi en octobre 2011 sont d'autant d'évènements qui montrent que l'idéal du plein respect des droits de l'homme dans le monde n'est pas encore atteint.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/130557/Les-incessantes-guerres-veritable-obstacle-au-respect-des-droits-de-lhomme.html>

AUTRES EVENEMENTS

Favoriser l'accès des handicapés visuels au livre

Ce mardi, la Société Haïtienne d'Aide aux Aveugles (SHAA) en partenariat avec l'Union Européenne (UE) et Bibliothèques Sans Frontières (BSF) a procédé au lancement du projet intitulé « Bibliothèque sonore de Port-au-Prince : Création de fonds sonore pour favoriser l'accès des handicapés visuels au livre », qui vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes aveugles et malvoyantes d'Haïti.

<http://www.haitilibre.com/article-11142-haiti-actualite-quelques-nouvelles-ici-et-la.html>

Cérémonie couverte par: Canal 11- TNH- Le Nouvelliste- Radio Ginen- RCH 2000-Vision 2000- Radio télé Superstar-Radio télé Caraïbes- Radio tele Kiskeya- Storm TV

Accord de Cotonou : coopération commerciale, lutte contre la pauvreté et développement durable

10/05/14: La ratification, par le parlement haïtien, de l'Accord de Cotonou révisé est "une étape-clé vers dans la transformation d'Haïti en économie émergente à l'horizon 2030". L'Union européenne (UE), dans une note de presse datée du 8 mai 2014, salue en ces termes la ratification, le 30 avril 2014, de l'Accord de Cotonou révisé qui définit les liens entre l'UE et le groupe "Afrique, Caraïbes et Pacifique" (ACP).

L'accord révisé porte sur la coopération commerciale et le développement en concrétisant les objectifs communs de lutte contre la pauvreté, de promotion du développement durable

et d'une meilleure intégration des États ACP dans l'économie mondiale. "Je tiens à féliciter les autorités haïtiennes pour cette ratification qui intervient à l'occasion du 25ème anniversaire de la coopération entre Haïti et l'Union européenne", a déclaré ce jeudi Javier Niño Perez, Ambassadeur de l'Union européenne en République d'Haïti. "Il s'agit d'une étape-clé dans la consolidation de nos liens de coopération en vue de transformer Haïti en économie émergente à l'horizon 2030". Et d'ajouter : "Dans cette perspective, il appartient désormais au Parlement haïtien de ratifier également, dans une deuxième étape, l'Accord de Partenariat Économique (APE) - CARIFORUM |UE - "pour avancer dans l'intégration régionale et bénéficier d'un accès complet au marché européen"

L'enjeu du Partenariat Économique - APE - est de permettre à Haïti de conquérir de nouveaux marchés pour les filières à forte valeur ajoutée

http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=24180

Haïti - Politique : L'Accord de Partenariat Économique avec l'Europe, toujours pas ratifié...

12/05/14: Javier Niño Perez, l'Ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, tout en félicitant le Parlement haïtien pour la ratification fin avril, de la révision de l'Accord de Cotonou qui définit les liens entre l'UE et le groupe ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) « Il s'agit d'une étape-clé dans la consolidation de nos liens de coopération en vue de transformer Haïti en économie émergente à l'horizon 2030 [...] » rappelle l'importance de ratifier également l'Accord de Partenariat Économique (APE) signé entre Haïti et l'Europe, le 10 décembre 2009 « [...] Dans cette perspective, il appartient au Parlement de ratifier également l'Accord de Partenariat Économique (APE) [Cariforum-UE], pour avancer dans l'intégration régionale et bénéficier d'un accès complet au marché européen. L'enjeu de l'APE est de permettre à Haïti de conquérir de nouveaux marchés pour les filières à forte valeur ajoutée ». Une ratification qui attendra encore, puisque le Parlement clôture ce lundi 12 mai, sa première session ordinaire de la 49e législature, sonnant le début des vacances parlementaire des députés.... Notez que l'accord de partenariat économique (APE) conclu entre les États signataires du Cariforum et les États membres de l'Union européenne **a été mis en œuvre par tous les pays de la région à l'exception d'Haïti.**

Rappelons que les APE visent entre autres, à développer les échanges et mettre le commerce au service du développement, aider les particuliers et les entreprises en facilitant l'exportation de leurs marchandises et services vers l'Europe. De plus, les APE leur permettent plus facilement :

D'acheter des biens importés moins chers et d'acquérir de nouvelles technologies ;

D'attirer les investissements, puisque les APE contribuent à mettre en place des règles plus simples et plus claires pour créer et développer des entreprises et accomplir les formalités courantes, par exemple fiscales et de dédouanement ;

D'avoir accès aux activités de conseil et à d'autres services indispensables au fonctionnement des entreprises ;

Permettre l'accès des produits des ACP aux marchés étrangers, par exemple en aidant leurs entreprises à satisfaire aux normes de qualité internationales.

L'APE, Haïti-Europe, qui comprend des mesures devant accompagner sa mise en œuvre, sera au menu des discussions du dialogue politique entre le gouvernement haïtien et l'Union européenne, durant les prochaines semaines.
<http://www.haitilibre.com/article-11128-haiti-politique-l-accord-de-partenariat-economique-avec-l-europe-toujours-pas-ratifie.html>

Analyse économique | La ministre Jean-Marie ne veut garder avec elle que les plus braves

13/05/14: Moins d'une quinzaine après la ratification, par le Parlement haïtien, de l'Accord de Cotonou révisé, aucun avis autorisé n'est venu faire état d'une quelconque stratégie de réduction des risques prévisibles encourus dans la perspective d'une mise en œuvre de l'APE.

La même discrétion a été également observée par cette autre principale partie prenante dans ce dossier qu'est l'Union Européenne (UE).

L'Ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Javier Niño Perez, a certes qualifié cette ratification "d'étape-clé dans la consolidation des liens de coopération en vue de transformer Haïti en économie émergente à l'horizon 2030", mais a omis, délibérément ou non, de mentionner les énormes enjeux d'ordre structurel et conjoncturel liés à la mise en œuvre de l'APE.

À commencer, notent les observateurs, par l'inexistence - jusqu'à preuve du contraire - de l'unité chargée de sa mise en œuvre au niveau national. Et pourtant, ce ne sont pas les informations qui manquent. Les risques pour Haïti, constatent les auteurs d'une étude commanditée sur le sujet par le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) et publiée en avril 2013, ce sont les impacts économiques, sociaux et environnementaux sur un pays déjà très vulnérable.

http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=24194

Pour une communauté sans enfants en domesticité

Ce mardi a été lancé le projet « Alternative pour une communauté sans enfants en domesticité » cofinancée par l'Union Européenne et l'Ambassade de France. L'objectif du projet est d'assurer la protection des enfants « rèstavèk » contre la délinquance et le banditisme, dans le quartier Lasaline de Cité Soleil.

<http://www.haitilibre.com/article-11142-haiti-actualite-quelques-nouvelles-ici-et-la.html>

CONHANE/UE/ACTED

Lancement du "Partenariat pour le progrès dans l'Artibonite"

29/04/14: Le coordonnateur du Conseil haïtien des acteurs non étatiques (CONHANE), Edouard Paultre, conjointement avec l'Agence d'aide à la coopération technique et du développement (ACTED), a lancé jeudi à Petite-Rivière de l'Artibonite le projet de « Partenariat pour le progrès dans le département de l'Artibonite » dont l'objectif est de

contribuer à la réduction de la pauvreté dans ledit département par la promotion d'une gouvernance ouverte tournée vers l'implication de la société civile dans la définition et la mise en œuvre d'initiatives de développement local.

Financé à hauteur de 222 346 euros, dont la grande partie du montant – soit 90 % – sera fournie par l'Union européenne (UE), le projet s'étendra sur deux ans. Hormis Gonaïves, Anse-Rouge et Saint-Marc, les 12 autres communes du département seront touchées par cette action qui vise à encadrer 300 organisations communautaires de base suivant ces quatre axes de travail : le renforcement des capacités des 300 Organisations communautaires de base (OCB) identifiées à travers des plates-formes communales dans la rédaction et la gestion de projets; le développement de leurs capacités en plaidoyer; l'appui à la concertation et au dialogue entre OCB et les élus locaux ; la promotion et le renforcement des actions des OCB agricoles et de la « Boucle Centre-Artibonite ».

De quoi enthousiasmer les Artibonitiens! « Le dernier axe du projet sera mis en œuvre à travers l'organisation de trois foires, l'une dans la vallée de l'Artibonite, en appui à la production et la commercialisation du riz, la deuxième à Gros-Morne, en appui à la production, la transformation et la commercialisation de la mangue francisque et enfin la troisième foire dans la promotion de la culture et de la transformation de la canne à sucre dans la région de Saint-Michel de l'Attalaye », a déclaré le coordonnateur du CONHANE, Edouard Paultre, en présence de diverses autorités publiques du département. Du baume au cœur du représentant de l'ODVA, l'agronome Samuel D'Haïti. Reconnaisant que le département est pourvu de très grandes potentialités, ce dernier dit croire que cette mise en commun des énergies entre acteurs d'horizons divers peut réellement concourir au développement de l'Artibonite. Pour Benjamin Van Parys, président de l'ACTED, il est important que les acteurs de la société civile et les autorités publiques travaillent ensemble pour le développement économique de l'Artibonite.

« C'est un honneur pour l'ACTED d'apporter son expertise globale à la structuration des organisations communautaires de base, pour qu'enfin celles-ci puissent développer des rapports de travail avec les autorités publiques. Seul ce cercle vertueux est susceptible de leur permettre d'œuvrer collectivement pour le bien du département », a-t-il soutenu, croyant dur comme fer que les retombées du projet seront positives pour les communautés qui vont en bénéficier. Il ne fait pas de doute que la société civile haïtienne, à l'instar du pays dans son ensemble, est constamment en proie à des problèmes les uns différents des autres. Edouard Paultre en est conscient. « La société civile connaît d'importantes difficultés sur les plans organisationnel et structurel. C'est une société civile plurielle, mais éclatée et dispersée, a poursuivi M. Paultre, devant une soixantaine de planteurs. L'Action offrira l'opportunité aux organisations de la société civile de la région de se renforcer et de se structurer en plates-formes communales et devenir par ainsi des interlocuteurs qualifiés et crédibles pour le développement de leur communauté. » Le clou du projet, ce sera l'organisation d'un concours « ouvert et transparent ». Les projets qu'auront à élaborer les OCB seront les bienvenus. « Les six les plus porteurs et les plus innovants seront sélectionnés en fonction des critères bien définis et seront soutenus de façon durable et individuelle à hauteur de 5 000 euros », a déclaré Benjamin Van Parys, invitant déjà les OCB à ne pas laisser filer cette belle opportunité.

L'Union européenne présente six projets en matière de droits de l'homme

28/04/14: La Délégation de L'union Européenne (UE), a présenté, ce mardi 28 avril, 6 propositions de projets qui ont été sélectionnés et qui visent à promouvoir la Démocratie et les Droits de l'Homme en Haïti, a constaté Haiti Press Network.

Les financements de ces 6 projets font partie d'un plan stratégique de l'organisation qui s'intitule « Instrument Européen pour la démocratie et les Droits de l'Homme » (IEDDH), qui vise à financer des organisations de la société civile qui font la promotion des droits humains en Haïti. Les projets qui ont été soumis étaient au nombre de 54, douze (12) ont été pré-sélectionnés parmi les 54. L'Union Européenne n'en a retenu et financé que 6, qui équivalent à 10% des propositions de projets, qui viennent des Organisations non gouvernementales(ONG) et de la Société Civile haïtienne.

« Ce qui démontre la vitalité des secteurs de Droits Humains », avance le chargé des affaires politiques, Raphael Brigandi. Les 6 projets sélectionnés couvrent des thématiques sur la protection et promotion des droits de l'enfant, sur la protection des femmes et des filles contre la violence, l'exploitation et l'abus sexuel, sur l'organisation de la société civile et action des pouvoirs publics, le renforcement des capacités de la société civile en matière de défense des droits humains, Alternative pour une communauté sans aucun enfant en domesticité et appui à la mise en réseau des organisations de femmes de Kenscoff.

Les projets sélectionnés sont financés à hauteur de 1,2 million d'euros. Le chargé des affaires politiques de l'UE, rappelle que l'organisation, constitue un bailleur actif et qu'elle travaille, en amont afin de s'assurer que les projets qui ont été sélectionnés, cadrent avec « la stratégie qu'on veut promouvoir, c'est pourquoi nous travaillons de concert avec les partenaires ». Soulignons que les 6 organisations qui ont été sélectionnées sont les suivants : Terre des Hommes Lausanne, Oxfam Gb, Initiative de la Société Civile (ISC), Combite pour la Paix et le Développement, Solidarité haïtienne de Défense des Droits Humains et Groupe d'action francophone pour l'Environnement.

http://www.hpnhaiti.com/site/index.php?option=com_content&view=article&id=12578:haiti-union-europeenne-a-presente-six-projets-qui-font-la-promotion-des-droits-de-lhomme-en-hait&catid=8:societe&Itemid=14

Haïti - Social : L'Union européenne finance 6 nouveaux projets

29/04/14: Au terme du dernier appel à propositions pour l'IEDDH (Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme), l'UE a sélectionné 54 projets émanant

d'organisations de la société civile. Un comité d'évaluation a retenu 6 projets, proposés par : Terre des Hommes Lausanne ; Oxfam Gb ; Initiative de la Société Civile (ISC) ; Combite pour la Paix et le Développement ; Solidarité haïtienne de Défense des Droits Humains (SOHDDH) et le Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement (GAFE).

Mardi, lors de la cérémonie de présentation des nouveaux projets, l'Ambassadeur de l'Union européenne Javier Nino Pérez a déclaré « La promotion des Droits de l'homme figure au cœur des principes et valeurs de l'Union européenne comme de la République d'Haïti, qui est née de l'affirmation du premier des droits de l'homme, à savoir la liberté. Il n'y a pas d'État de Droit sans le respect des droits de l'homme, qui en constitue la pierre angulaire. Les droits humains ne sont jamais un acquis, nulle part dans le monde, mais le fruit d'un engagement continu des gouvernants et de l'ensemble de la société, » ajoutant « par leur travail de veille, d'assistance et de plaidoyer, les organisations de la Société Civile jouent un rôle essentiel pour consolider et promouvoir le respect des droits de l'homme. »

Réparties sur le territoire national, les nouveaux projets, financés à hauteur d'1,2 millions d'euros au total, couvrent : la protection des enfants, la protection des filles et des femmes contre les violences de genre, le renforcement de l'organisation et des capacités de la Société Civile, la lutte contre la domesticité des enfants ainsi que la mise en réseau d'organisations de femmes.

Rappelons que l'UE dispose d'une ligne budgétaire spécifique pour soutenir des actions relatives aux droits de l'homme en Haïti, l'IEDDH qui est doté en moyenne de plus d'1 million d'euros par année met en œuvre des projets couvrant un éventail élargi de secteurs à travers des partenariats entre ONG haïtiennes et internationales. L'instrument vise aussi à renforcer la Société Civile haïtienne de façon générale.

<http://www.haitilibre.com/article-11047-haiti-social-l-union-europeenne-finance-6-nouveaux-projets.html>

Haïti-Elevage : Vers la promotion de caprins à Mapou dans le Nord

23/04/14: Les habitantes et habitants de Mapou, 4^e section communale de la commune de Plaisance, bénéficient d'un « projet d'appui au développement de l'élevage de caprins », selon les informations obtenues par l'agence en ligne AlterPresse. Financé par l'Union européenne (Ue), à travers le Programme d'appui au renforcement de la société civile en Haïti (Parsch), pour un montant d'environ 1 million 700 milles gourdes (US \$ 1.00 = 46.00 gourdes ; 1 euro = 65.00 gourdes aujourd'hui), ce projet doit s'étendre sur une durée de trois mois.

Des responsables départementaux du Parsch, du ministère des affaires sociales branche Nord ainsi que des membres de l'organisation exécutante, la Coopérative de développement du grand Nord (Codegno), ont procédé conjointement au lancement du projet, le vendredi 11 avril 2014, en présence de plusieurs centaines de paysans. Dans sa première phase, le programme prévoit d'octroyer au total 160 chèvres à 80 familles de Mapou, à raison de deux par famille, indique l'ingénieur-agronome Harry Duracin, coordonnateur de projet.

De son côté, la coopérative gardera dix cabris qu'ils devront croiser régulièrement avec les femelles, dans des stations fixées par la coopérative elle-même, pour leur permettre de procréer. A travers ce programme, l'Union européenne entend supporter l'Etat haïtien et les organismes publics, dont le ministère des affaires sociales et du travail (Mast), dans

des actions qui tendent vers le développement, indique Toles Etienne, directeur départemental adjoint au Mast branche Nord, qui fait office également d'agent de suivi au Parsch.

La commune de Plaisance bénéficie de quatre des 20 projets, qui ont été admis parmi les 200 soumis par les organisations communautaires de base, explique Etienne, citant des projets de conservation de sol, d'élevage de poulets et d'élevage de bovins. Issues des 27 habitations de la section communale de Mapou (Plaisance du Nord), les 80 familles bénéficiaires du projet d'élevage de caprins ont été désignées sur base de leur vulnérabilité économique.

Vulnérabilité, révélée lors d'une enquête menée par une équipe déployée antérieurement sur le terrain, confirme le président fondateur de la Codegno, Patrick Régis. Tout en saluant la contribution de l'Ue, les paysannes et paysans de Mapou continuent de solliciter du support institutionnel en vue de l'implémentation d'autres projets au sein de cette communauté. [wj kft rc apr 23/04/2014 1:40]

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article16327>

Haïti - Environnement : Distribution de 500 réchauds au kérosène sur l'Île de la Gonâve

29/04/2014: Dans le cadre de la lutte contre la déforestation en Haïti, l'usage de sources d'énergie alternative renouvelable est l'une des priorités du Ministre de l'Environnement, Jean-François Thomas. Parmi les diverses activités déjà mises en œuvre, la distribution des réchauds au kérosène est un élément important.

À travers un projet pilote, financé par l'Union Européenne (UE), mis en place par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) via le Projet pour la délimitation et établissement du Corridor Biologique dans la Caraïbe (CBC PNUE/UE), 500 réchauds au kérosène ont été distribués la semaine écoulée, sur l'île de la Gonâve. Rappelons que le 31 octobre 2013, le Ministère de l'Environnement avait déjà procédé sur l'île, à une première distribution de 500 réchauds à double et simple foyer.

Lors de cette distribution, l'ingénieur agronome Nobert Dechanel, Représentant du Projet CBC PNUE/UE, a déclaré dans une interview que 80% de la population haïtienne utilisait le bois ou le charbon de bois, pour la cuisson ce qui favorise l'érosion de la couche arable, diminue le rendement agricole et augmente la sécheresse « il faut aller à la source pour déterminer les causes fondamentales et occasionnelles de ce problème pressant et urgent afin de proposer d'autres alternatives au charbon de bois et du bois de feu. La déforestation du pays ne date pas d'aujourd'hui et nous en payons les conséquences à chaque jour. Il faut qu'on fasse quelque chose de positif pour le bien-être des générations futures [...] »

Tout en reconnaissant que la déforestation du pays est liée à la production et à la consommation massive du bois et charbon de bois, l'Ingénieur Astrel Joseph a souligné « Certes, la production de charbon est un élément qui contribue grandement à la déforestation en Haïti, mais là il s'agit d'une question d'offre et de demande [...] si on diminue la consommation du charbon, en favorisant d'autres sources d'énergie plus économique et d'accès facile, la demande de charbon et la production diminuera proportionnellement. D'où, l'importance de la distribution des réchauds au kérosène pour

lancer un signal clair sur l'existence d'autres alternatives. »

C'est dans cette perspective que le Ministère de l'Environnement appuyé par le PNUE est en train d'implémenter avec la collaboration de l'organisation Agro Action Allemande, via le Bureau Tri-national du Projet CBC PNUE/UE, le projet « Réduction de la pression sur la biodiversité par la promotion et le développement des énergies renouvelables dans la localité de Dosmond » (financé par l'UE), dans lequel il y a en plus d'un volet de distribution de réchauds économiques, la construction entre autres, d'un Centre de bio-gaz comme source d'énergie alternative.

HL/ TB/ HaïtiLibre

<http://www.haitilibre.com/article-11041-haiti-environnement-distribution-de-500-rechauds-au-kerosene-sur-l-ile-de-la-gonave.html>

Haïti-Politique : Le Club de Madrid à la rescousse de la Conférence épiscopale catholique romaine ?

Au moment où les conditions pour un nouveau dialogue politique se dessinent, l'alliance internationale d'anciens chefs d'État et de gouvernement, baptisée le Club de Madrid, voudrait apporter son soutien à la démarche de la Conférence épiscopale (catholique romaine) haïtienne (Ceh) qui a servi de médiatrice dans le cadre du dialogue inter-haïtien, en envoyant une délégation dans le pays, apprend AlterPresse.

L'agenda de la délégation, conduite par l'ancien président chilien Ricardo Lagos, n'est pas officiellement communiqué à la presse. Cette délégation vient « globalement accompagner les efforts de la conférence épiscopale d'Haïti », indique à AlterPresse une source, auprès de la délégation de l'Union européenne (Ue) en Haïti, qui participe également à l'organisation de cette nouvelle mission de haut niveau du Club de Madrid.

« La médiatrice a déjà rencontré le Club de Madrid », confirme le porte-parole de la Ceh, M^{gr}. Patrick Aris, précisant que la rencontre a eu lieu ce lundi 28 avril. Aris ne veut, toutefois, pas dévoiler, dans la presse, la teneur de ce qui a été discuté avec les émissaires du Club de Madrid. Le porte-parole de la Ceh dit attendre, pour l'instant, un rapport de la commission de suivi, chargée de veiller à l'application des clauses de l'accord du 14 mars 2014, trouvé entre la présidence, des partis politiques et le parlement.

Par ailleurs, la délégation du Club de Madrid s'est aussi donnée pour mission d'apporter « un soutien », en vue de la tenue « d'élections inclusives » au cours de cette année 2014, et, du même coup, d' « aider au renforcement de la confiance entre les parties prenantes », notamment les responsables des partis de l'opposition.

Elle doit aussi rencontrer le chef du gouvernement Laurent Salvador Lamothe ainsi que les président du sénat, Dieusseul Simon Desras, et de la chambre des députés, Stevenson Jacques Thimoléon. Jusqu'ici, le sénat, signataire de l'accord du 14 mars 2014, refuse de se pencher sur la loi électorale tant que la question du conseil - appelé à organiser les prochaines élections - n'est pas résolue.

Des sénateurs souhaitent qu'un conseil électoral provisoire (Cep) soit institué, lequel serait capable de formuler une demande d'amendement de la loi électorale, en suivant les prescriptions de la Constitution. La nouvelle mission de la délégation du Club de Madrid, en Haïti, s'achève le mercredi 30 avril 2014. [srh kft rc apr 28/04/2014 13:50]

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article16350>

